



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Grenoble

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Savoie

ANNEXE 4

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

DU MEDECIN AGREE

Service de
l'enseignement
public

Bureau 671 des
affaires médicales

Affaire suivie par
Katia DEVOS

Téléphone :
04 50 88 41 61

Télécopie :
04 50 51 47 36

Courriel :
katia.devos1@ac-
grenoble.fr

Adresse postale :

Cité administrative
7 Rue Dupanloup
74040 Annecy Cedex

Nom du médecin :

Adresse :

Désignation de l'acte :

Le médecin soussigné certifie avoir examiné Mme et atteste :

qu'il (elle) n'est atteint(e) d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice de la fonction d'Instituteur ou de Professeur des Ecoles.
(en faire la mention expresse ci-dessous).
.....

qu'il (elle) présente des infirmités constatées à l'examen, (conformément au décret du 5 avril 1968, il convient d'en faire la description détaillée, sous pli confidentiel destiné au Comité Médical Départemental).

Fait à, le
(signature et cachet du Médecin)